

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22 - 24 mai 1996

**ACTIVITES DE
SECOURS
D'URGENCE DU PAM
EN 1995**

Point 3 de l'ordre du jour

F

Distribution: GENERALE

**WFP/EB.2/96/3
30 avril 1996
ORIGINAL: ANGLAIS**

RAPPORT DU DIRECTEUR EXECUTIF

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE A L'INTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.
2. Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire sur les méthodes de travail, les documents établis par le Secrétariat à l'intention du Conseil ont été rédigés dans un souci de concision et axés sur la prise de décisions. Les réunions du Conseil d'administration doivent prendre un tour pragmatique et favoriser le dialogue et les échanges entre les délégations et le Secrétariat. Celui-ci poursuivra les efforts déployés pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes directeurs.
3. Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui souhaitent poser des questions d'ordre technique sur ce document à contacter directement les fonctionnaires mentionnés ci-après, de préférence quelque temps avant la session du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en session plénière.
4. Les fonctionnaires du PAM qui traitent ce document sont les suivants:

Directeur régional: B. Szynalski tél.: 5228-2203
Chargé du soutien des F. Bravo tél.: 5228-2858
opérations d'urgence:
5. Pour toute question concernant la distribution des documents présentés au Conseil d'administration, veuillez contacter l'employé chargé de la documentation (tél.: 5228-2641).

GENERALITES

1. L'aide alimentaire a continué, en 1995, d'être l'une des principales ressources qui a permis de sauver des vies humaines ou d'aider de nombreuses personnes à subsister. Les catastrophes, naturelles ou dues à l'homme, qui ont continué de se produire ou se sont poursuivies ont à nouveau exigé que la majeure partie des dépenses totales du PAM (56 pour cent) soient dirigées vers les interventions de secours.

Engagements

2. Le PAM a approuvé 23 opérations d'urgence et 19 interventions prolongées en faveur de réfugiés et de personnes déplacées en 1995, soit de nouveaux engagements d'un montant de 2,2 millions de tonnes, évalués à 1,1 milliard de dollars, y compris les coûts de transport et d'appui. Les Tableaux 1 et 2 donnent les informations de base sur les opérations d'urgence et les interventions prolongées approuvées en 1995, par région. L'Annexe I fournit des renseignements plus détaillés, par opération.
3. Les plus massives parmi les opérations d'urgence nouvelles sont celles qui ont intéressé la région du Rwanda/Burundi et l'ex-Yougoslavie, avec 502 000 et 142 000 tonnes de produits alimentaires, respectivement, soit 23 et six pour cent des engagements de secours alimentaires pour 1995. Les plus importantes des interventions prolongées ont à nouveau été celles qui visent les régions du Libéria et de l'Afghanistan, avec 213 000 et 193 000 tonnes de produits, soit 10 et neuf pour cent, respectivement, des nouveaux engagements de secours. La principale catastrophe naturelle a été la sécheresse en Afrique australe.

Mobilisation de ressources

4. Les produits alimentaires mobilisés en 1995 ont atteint un volume de près de 1,7 million de tonnes, d'une valeur dépassant 863 millions de dollars, y compris les coûts des produits, du transport, de la livraison, et du suivi et des opérations logistiques connexes. Ces contributions se sont réparties entre toutes les opérations de secours en cours (c'est-à-dire approuvées en 1995 ou antérieurement).

Livraisons

5. La majeure partie des activités de secours du PAM ont continué d'être rendues nécessaires par les situations d'urgence imputables à l'homme. En 1995, le PAM a livré environ 1,6 million de tonnes de produits alimentaires d'urgence à plus de 25 millions de bénéficiaires, dans le cadre de 75 opérations de secours, chiffre comprenant les opérations approuvées en 1995 et d'autres, approuvées dans les années antérieures. En 1995, les livraisons de produits se sont élevées à environ 1,4 million de tonnes destinées à sept millions de réfugiés et près de 14 millions de personnes déplacées dans leur pays; plus de 200 000 tonnes de vivres ont été distribuées à près de quatre millions de victimes de la sécheresse et autres catastrophes naturelles. L'Afrique subsaharienne a absorbé 65 pour cent des livraisons de secours alimentaires du PAM, l'Asie neuf pour cent, et la région de la Méditerranée, du Moyen-Orient et de la Communauté des Etats indépendants (CEI) 26 pour cent - y compris plus de 13 pour cent en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, et presque 13 pour cent en Europe orientale et dans la CEI. Les livraisons aux victimes de catastrophes imputables à l'homme dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont compté pour moins de un pour cent. (Voir en Annexe II la carte des livraisons du PAM au titre des opérations d'urgence et des interventions prolongées en 1995).

TABLEAU 1



TABLEAU 2

6. En 1995, le PAM a particulièrement veillé à la préparation et aux moyens permettant de réagir en cas de catastrophes, et a assuré une bonne transition entre secours et développement, sans négliger les aspects qualitatifs des opérations d'urgence, par exemple l'ajustement des interventions en fonction de critères sexospécifiques.

Récapitulatif régional

7. Comme en 1994, la plupart des activités de secours du PAM sont allées en 1995 à l'Afrique subsaharienne. Une aide alimentaire de soins et d'entretien a continué d'être apportée aux réfugiés et aux personnes déplacées par le conflit dans le cadre de l'opération régionale Rwanda/Burundi (y compris Tanzanie et Zaïre), de l'opération régionale Libéria (intéressant aussi la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone et la Guinée), en Somalie, dans le sud du Soudan, en Ethiopie, au Kenya et en Ouganda. La stabilisation de la situation politique a permis de passer des secours à une première phase de relèvement et de reconstruction en Angola, au Ghana, au Rwanda/Burundi, en Somalie et au Mozambique, et d'entreprendre des opérations de rapatriement des pays suivants: Bénin, Burkina Faso, Djibouti, Erythrée, Ghana, Mauritanie et Soudan. La sécheresse a provoqué des besoins d'aide alimentaire en Afrique australe (Malawi, Mozambique, Lesotho, Zambie et Swaziland), et l'aide s'est poursuivie en Ethiopie. Les secours ont commencé d'être désengagés en République centrafricaine, en Guinée-Bissau, au Sénégal et au Togo.
8. En Europe orientale et dans les anciennes républiques soviétiques, des secours ont été apportés aux victimes des luttes ethniques et de l'effondrement économique en ex-Yougoslavie, en Arménie, en Azerbaïdjan, au Tadjikistan, en Tchéchénie et en Géorgie. Note positive, l'accord de paix signé le 14 décembre 1995 a permis d'envisager le retrait progressif des distributions gratuites d'aide alimentaire en ex-Yougoslavie, afin de favoriser le relèvement et la réinstallation. En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, une aide a été apportée aux groupes vulnérables en Iraq, à des réfugiés en Algérie et au Yémen, à des activités de secours et de rapatriement d'Iran, et au relèvement et à la réinsertion en Afghanistan et au Pakistan.
9. En Asie, une aide alimentaire d'urgence a été fournie pour la première fois en République populaire démocratique de Corée, à des victimes d'inondations. Des secours ont aussi été apportés dans le cadre d'opérations de relèvement au Cambodge; des secours et des aides au rapatriement ont été fournis à des réfugiés/rapatriés au Bangladesh; des secours à des réfugiés au Népal et au Viet Nam, des personnes déplacées au Sri Lanka et aux victimes d'inondations au Laos; enfin l'aide a appuyé la réinsertion au Myanmar.
10. Dans les Amériques, une aide a continué d'être apportée aux rapatriés et aux groupes vulnérables en Haïti, et il est progressivement mis fin aux livraisons faites au Mexique à mesure que les réfugiés sont rapatriés, réinstallés ou pris en charge par le gouvernement hôte.



Tendances

11. Aucune situation d'urgence nouvelle et de grande ampleur ne s'est déclarée en 1995, mais celles qui résultaient de conflits engagés antérieurement ont continué de solliciter fortement le PAM, le volume cumulé des opérations restant très important. Les situations d'urgence de ce type se caractérisent par des déplacements massifs de populations, le bouleversement de la société civile et les conflits armés, ce qui pose des difficultés logistiques considérables et rend les opérations d'acheminement des secours très coûteuses. Cinq opérations seulement, d'une valeur unitaire égale ou supérieure à 50 millions de dollars (Afghanistan, Iraq, région du Libéria, région du Rwanda et du Burundi, et ex-Yougoslavie) absorbent 59 pour cent du total des nouveaux engagements au titre de 1995.
12. Une autre des tendances qui se maintiennent est le caractère prolongé des urgences complexes, du fait à la fois du conflit qui engendre la situation, et des déplacements de personnes qui en résultent. Vu les multiples interactions entre causes et conséquences dans les situations d'urgence complexes, l'action humanitaire ne peut trouver sa pleine efficacité si elle n'est pas associée à une stratégie globale de restauration de la paix, de sécurité et de sauvegarde des droits de l'homme. Les solutions à long terme sont aussi fonction de la capacité de pays d'accueil potentiels, pauvres eux-mêmes, d'absorber les populations touchées.

PREPARATION ET REPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

13. Le fait que sont brutalement survenues des situations d'urgence liées à des conflits et déterminant des déplacements massifs de populations, comme dans le cas de la crise au Rwanda, a conduit le PAM à mettre davantage l'accent en 1995 sur l'amélioration des mesures de préparation et les capacités d'intervention rapide. Les interventions de secours, quand elles sont rapides, opportunes et bien planifiées, permettent de réduire l'impact des crises, d'utiliser plus efficacement les ressources disponibles et de réduire les coûts.
14. En 1995, le PAM a défini un plan-cadre permettant de rationaliser son rôle dans les situations d'urgence, et d'établir une stratégie de préparation et d'intervention intégrant les capacités et activités existantes, et les renforçant, à partir des trois éléments ci-après:
 - a) prévision et planification anticipée de situations d'urgence potentielles, avec analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV), collaboration aux systèmes d'alerte rapide, évaluation des capacités logistiques et des modalités d'intervention, et élaboration anticipée de plans d'urgence;
 - b) moyens d'intervention immédiate, avec notamment les équipes d'intervention rapide du PAM, la constitution de réserves stratégiques de vivres et de matériel, les dispositions permettant de tenir en réserve des ressources humaines et du matériel, et ensembles de services;
 - c) saine gestion des situations d'urgence, en ce qui concerne l'évaluation, la planification, les procédures et les systèmes.



Prévision et planification anticipée

15. Depuis 1994, l'unité d'ACV du PAM apporte aux bureaux de pays un appui initial pour: a) analyser la vulnérabilité de populations cibles à l'insécurité alimentaire et leurs capacités de parer aux catastrophes; et b) élaborer des cartes numériques à partir des résultats de cette analyse. Cet appui consiste en une assistance technique pour l'élaboration et la codification géographique des données, l'établissement de données de référence et le diagnostic de la vulnérabilité immédiate, et la mise en relation des résultats de cette analyse avec la stratégie de pays. Outre son unité principale à Rome, le PAM dispose d'équipes opérationnelles d'ACV sur le terrain, à savoir au Malawi, en Zambie, en Ethiopie, en Tanzanie et au Sénégal. Cette année, les moyens de la cellule de cartographie ACV ont été renforcés pour permettre la cartographie des moyens logistiques du PAM, et suivre les livraisons de produits alimentaires en cours, facilitant ainsi la planification en cas d'urgence, l'élaboration de scénarios, et les relations publiques et appels aux donateurs.
16. Ces apports ACV sont utilisés par le PAM pour élaborer aussi bien ses stratégies à long terme que sa planification d'urgence, pour améliorer la définition et la conception des projets, et guider les décisions en matière d'activités opérationnelles et de programmation. Les analyses et les informations ACV ont été prises en compte en 1995 pour l'établissement de certains schémas de stratégie de pays, pour cibler les secours alimentaires, pour faciliter l'alerte rapide et pour améliorer la définition et la conception de projets en Zambie, au Malawi et en Ethiopie.
17. Le PAM collabore étroitement avec d'autres systèmes d'alerte rapide et de sécurité alimentaire, tels le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (SMIAR), le système d'alerte rapide en cas de famine financé par l'USAID (FEWS) et le projet de cartographie du risque de Save the Children Fund du Royaume-Uni. Le PAM a joué un rôle important de coordination pour la collecte et l'analyse des données entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG) et les partenaires des Nations Unies en Zambie, en Ethiopie et au Malawi. Le Programme élabore actuellement des accords de coopération en vue de la constitution de fichiers de données et d'une méthodologie ACV avec la Banque mondiale et le PNUD au Sénégal. Dans ce domaine, le PAM agit aussi dans le cadre de l'unité d'évaluation de la sécurité alimentaire en Somalie, qu'il administre, avec des financements de l'union européenne, et de l'Unité d'économie alimentaire de l'opération Ligne de vie pour le Soudan, financée par le mécanisme d'atténuation des effets des catastrophes.
18. Les évaluations des capacités logistiques permettent d'acquérir une connaissance de base des moyens de transport de l'aide alimentaire dans les régions vulnérables, et d'établir des plans pour lever les contraintes. L'an dernier, des évaluations ont été faites en Afrique australe, en Iran, au port de Turkmenbashi, au/en Moldova/Roumanie, au Zaïre, au Sahel, en Asie centrale, et dans le sud de la Fédération de Russie.
19. La planification d'urgence sur la base de scénarios consiste à évaluer les besoins alimentaires dans l'hypothèse d'une situation d'urgence, les ressources et l'infrastructure nécessaires pour répondre aux besoins, puis à définir des options d'intervention opérationnelles. Des missions ont été envoyées sur le terrain et des plans ont été établis pour le Sri Lanka, l'Albanie/ex-République yougoslave de Macédoine, et l'ex-Yougoslavie. Ces travaux portent déjà leurs fruits. Cette activité de planification a permis d'identifier des itinéraires bis de transport pour les opérations en ex-Yougoslavie, qui ont ensuite été utilisés en prévision de mouvements de populations.



Apports en vue d'interventions immédiates

20. Réserves stratégiques de vivres et de matériel: en 1995, des dispositions ont été prises pour: a) officialiser l'utilisation par le PAM de l'entrepôt administré par le DAH à Pise (Italie) pour abriter un stock existant de produits de haute valeur nutritionnelle et de longue conservation; et b) utiliser du matériel remis en état utilisé dans le cadre des opérations de maintien de la paix entreposé par le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DPKO) à la base logistique de Brindisi. Les matériels et installations de Brindisi ont servi à appuyer les activités en Sierra Leone. Les réserves logistiques stratégiques pour l'Afrique (à savoir matériel de transport, de communication, de manutention et d'entreposage; nécessaires de survie; tentes et gilets pare-balles), constituées à Nairobi en 1993, ont été utilisées en 1995 dans le cadre de l'opération régionale Libéria. Le PAM a aussi continué d'entretenir des réserves nationales de vivres, comme la réserve de sécurité alimentaire d'urgence en Ethiopie.
21. Des contrats génériques d'achat ont été négociés avec des fournisseurs pour livraison immédiate et livraison échelonnée, à prix fixe, de matériel standard, à savoir véhicules, entrepôts mobiles, bâches, générateurs et matériel de communication. La capacité locale d'achat du PAM se développe aussi, avec la création de centres régionaux d'achat au Viet Nam et en Géorgie, outre les centres existants au Zimbabwe, en Ouganda, en Turquie et au Kenya.
22. Le PAM dispose de deux équipes d'intervention rapide, l'une basée au siège et l'autre à Nairobi, pour déploiement immédiat, afin d'organiser les programmes d'aide alimentaire d'urgence et effectuer les missions de planification d'urgence. En 1995, ces équipes ont été déployées en République populaire démocratique de Corée, au Rwanda, au Burundi et en Croatie, et l'on s'est efforcé de renforcer leurs capacités, notamment en procédant à la sélection de personnel, à sa formation, ainsi qu'à l'achat et au prépositionnement du matériel nécessaire.
23. Le PAM a conclu des accords de veille et d'attente avec l'organisation suisse de secours en cas de catastrophe, et il est en train de négocier avec d'autres organisations pour s'assurer l'accès à une réserve d'experts et à une dotation en matériel pré-financés. Ces dispositifs ont déjà été utilisés dans les opérations d'urgence du PAM dans la région du Rwanda et en Sierra Leone.
24. Le PAM a élaboré huit ensembles de services logistiques, qui consistent en unités de personnel et de matériel pouvant être déployées rapidement, configurées pour atteindre un objectif délimité, que les donateurs doivent tenir en réserve. Ces services se rapportent à ce qui suit: opérations portuaires, ferroviaires, aériennes, réparations de routes et de pistes d'atterrissage, établissement de bases logistiques, communications de terrain, transport routier sur longues distances, et services consultatifs en matière de logistique.
25. Moyens de défense militaire et civile (MDMC) et ensembles de services: en 1995 le PAM, avec d'autres organismes opérationnels, a exercé un rôle clef dans l'établissement de l'Unité de défense militaire et civile (UDMC) du DAH, pour coordonner les demandes de secours visant les MDMC faites par les Nations Unies aux donateurs, tant en personnel qu'en matériel, pour répondre aux besoins d'urgence. A cet égard, un ensemble standard de modules de services MDMC, utilisant une terminologie et une présentation communes, a été établi. Les perspectives, en ce qui concerne l'appui des ensembles de service par des moyens d'autres provenances, par exemple ONG ou secteur privé, sont



aussi étudiées en collaboration avec plusieurs pays donateurs, et un modèle normalisé d'accord officiel est en cours d'établissement pour permettre de mobiliser et de déployer rapidement les moyens ainsi réunis.

Gestion des urgences

26. ***Evaluation et planification.*** Des efforts permanents sont fournis pour améliorer l'évaluation des besoins mondiaux d'aide, avec notamment la parution de directives à l'intention des missions d'évaluation, et la mise en chantier de rapports de synthèse sur les besoins mondiaux de secours et les projections correspondantes. Un atelier a été organisé en novembre 1995 pour former le personnel de terrain du PAM, au Burundi, aux techniques d'évaluation de la sécurité alimentaire des ménages. Conformément à l'effort déployé mondialement par le PAM pour atténuer les effets des catastrophes grâce à une conception améliorée des projets, les évaluations de la vulnérabilité sont prises en compte dans l'élaboration des stratégies de pays, dans la détermination des besoins d'aide alimentaire et dans la planification d'urgence.
27. ***Procédures et systèmes d'information et de rapports.*** Le PAM a pris diverses initiatives visant à intégrer et à renforcer ses liaisons par télécommunications, tant entre ses propres services qu'avec ses partenaires de la communauté des organismes de secours, pour améliorer le flux des informations et le transfert des données, et afin de mieux coordonner la planification et les opérations d'urgence. Un accès aux réseaux électroniques mondiaux, comme l'Internet, a été établi, ainsi que des liaisons avec les théâtres d'opérations reculés, en utilisant la technologie satellitaire et le courrier électronique retransmis par radio, dans le cadre du projet Afrinet, des modems radio dans la région du Rwanda, et la radio-télécopie dans le Caucase. D'autres améliorations ont été obtenues grâce aux modules de suivi des produits établis à l'intention de l'Unité de coordination des transports à Kampala, plaque tournante des télécommunications pour les systèmes régionaux d'information et de suivi de l'aide alimentaire. Un agent du PAM a été détaché auprès du DAH afin de mettre au point un réseau d'échange électronique d'informations (ReliefWeb) à l'intention de la communauté des bailleurs de secours. Le PAM a entrepris d'établir sa propre messagerie sur le réseau mondial (WWW) pour que des informations puissent être disponibles en ligne sur l'Internet; elle devrait être accessible au public en 1996.
28. Afin d'améliorer sa capacité d'évaluer la pertinence et l'efficacité de l'aide alimentaire dans les opérations de secours, et faciliter les décisions de gestion dans une perspective d'action-programme, le PAM élabore un système d'indicateurs de résultats qui permettra de mesurer l'effet des opérations d'urgence sur le bien-être et les réactions des bénéficiaires ciblés. Dans l'avenir, le PAM assurera que les propositions de projet, en ce qui concerne les opérations d'urgence et les interventions prolongées, prévoient explicitement des indicateurs de résultats, afin de permettre de suivre les progrès accomplis, et de fonder le suivi et l'évaluation.
29. D'autres initiatives ont été prises pour améliorer les méthodes et les directives applicables au ciblage, à la distribution et au suivi; l'établissement de rapports à l'intention des donateurs; enfin les procédures administratives et financières.
30. ***Capacité de réaction.*** L'an dernier, le PAM a établi un programme de formation à la gestion des urgences pour renforcer ses moyens humains en vue de l'administration et de l'exécution des opérations d'urgence. Au total, six stages (trois pour la gestion et trois pour les opérations techniques) ont été organisés en 1995, et 170 agents du PAM y ont



participé. Cette année, de nouveaux sujets liés aux stratégies de préparation et de réaction, à l'évaluation, à l'alerte rapide, aux capacités d'intervention rapide, au suivi et à l'évaluation, ainsi qu'aux aspects sexospécifiques ont été ajoutés.

ASPECTS PARTICULIERS DES SITUATIONS D'URGENCE

Usage des secours alimentaires dans une perspective de développement

31. Les situations d'urgence peuvent mettre en péril les efforts tendant à faire reculer la faim et la malnutrition chez les pauvres dans le monde entier. La multiplication récente des urgences a imposé de revoir l'ordre des priorités des nations donatrices, et les ressources sont détournées des objectifs de développement économique et social. Les activités de développement étant actuellement tronquées, les zones qui souffrent d'insécurité alimentaire dans le monde deviennent plus vulnérables, et leur capacité de parer aux urgences, imputables à l'homme ou naturelles, s'en trouve diminuée.
32. *Le rôle du PAM.* Dès que possible, le PAM étudie les possibilités d'utiliser les produits alimentaires de secours à des fins de développement dans le contexte d'une situation d'urgence prolongée, afin de rétablir les moyens d'existence et les moyens de production des intéressés, pour qu'ils soient moins vulnérables à des situations d'urgence futures et moins dépendants de l'assistance dont ils bénéficient actuellement. La vocation du PAM d'intervenir dans les situations d'urgence et pour le développement le met en bonne place pour favoriser la transition des secours aux activités de développement. Quelques exemples d'initiatives poursuivies en 1995:
- a) programmes de semences et d'outillage pour relancer l'activité agricole parallèlement aux activités de réinstallation ou de relèvement après la sécheresse, dans les pays suivants: Angola, Malawi, Swaziland, Mozambique, Rwanda, Soudan et Burundi. Des secours alimentaires sont fournis dans la période de soudure, avant la récolte. Ils permettent de répondre aux besoins énergétiques de la main-d'oeuvre, et permettent d'éviter que les semences ne soient consommées, ou les récoltes rentrées prématurément. Le PAM a ainsi acheté et distribué quelque 900 tonnes de semences de mil et de sorgho pour la campagne 1995 au Mozambique;
 - b) satisfaction des besoins nutritionnels des bénéficiaires pendant une période limitée, jusqu'à ce qu'ils puissent produire leurs propres vivres ou s'assurer un revenu, pour encourager la réinstallation, le rapatriement ou la réinsertion de réfugiés et de personnes déplacées (Angola, Cambodge, Mozambique, Myanmar, Sénégal, Zambie et Ouganda), et pour la démobilisation de soldats (Angola, Mozambique et Libéria);
 - c) activités vivres-contre-travail dans le cadre de la remise en état, consécutive à un conflit, d'ouvrages ou équipements d'infrastructure endommagés (dispensaires, écoles, routes, ouvrages hydrauliques, équipements d'hygiène) et de moyens de production (défrichage/amélioration des terres, étangs de pisciculture) dans les pays suivants: Angola, Libéria, Mozambique, Rwanda, Somalie et Soudan. L'aide alimentaire a aussi été utilisée pour revigorer l'économie locale en appuyant des boulangeries et des minoteries en ex-Yougoslavie;



- d) vivres-contre-travail pour améliorer l'infrastructure rurale (routes pour faciliter la circulation des personnes et des biens; ressources hydrauliques, avec puits et étangs; petits barrages, canaux et digues pour l'irrigation; et conservation des sols/reboisement) et appuyer le défrichage de terres agricoles pour faciliter la réinsertion en Afghanistan, au Cambodge et au Myanmar, et pour atténuer les conséquences de catastrophes naturelles futures, sécheresses ou inondations, au Laos, en Ethiopie et au Swaziland;
- e) appui à une politique gouvernementale vigoureuse favorisant les initiatives d'auto-assistance communautaire (Afghanistan, Ethiopie, Malawi, Somalie, Swaziland et Zambie), qui a permis ensuite de désengager progressivement les distributions gratuites de vivres pour passer à des projets de rémunération alimentaire du travail, et réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide;
- f) banques de semences et de céréales à l'échelon des villages, créées et gérées par les communautés locales (Cambodge et Laos), permettant de consentir des prêts à faible taux d'intérêt dans la période de soudure, au moment où les prix augmentent. Le PAM a ainsi appuyé 121 590 bénéficiaires grâce par la dotation de 250 banques de riz au Cambodge, en 1995;
- g) rémunération en nature ou incitations financières aux fonctionnaires, par exemple enseignants ou agents de santé, pour les encourager à reprendre leurs fonctions sociales essentielles, au Rwanda, en Somalie, au Libéria et en ex-Yougoslavie;
- h) aide alimentaire à des établissements de service social (hôpitaux, dispensaires et centres d'alimentation spécialisés, orphelinats, écoles); au Cambodge, les évaluations montrent que les ruraux pauvres se prêtent plus volontiers aux soins médicaux et acceptent plus facilement de prolonger leur hospitalisation lorsque de la nourriture est distribuée gratuitement;
- i) appui à la génération de revenu et à la formation professionnelle pour préparer les réfugiés et les soldats démobilisés à se rapatrier et à se réinsérer, au Kenya, au Pakistan et ailleurs encore;
- j) emploi d'anciens combattants, comme incitation au désarmement et au retour à la vie civile; au Libéria, un projet de colonisation agricole reçoit la participation de 1 000 anciens combattants dans des zones sûres proches de Monrovia;
- k) monétisation, en Somalie par exemple, pour procurer aux bénéficiaires les articles non alimentaires nécessaires aux projets de relèvement et à la relance des marchés;
- l) achat d'excédents céréaliers par le PAM aux réfugiés réinstallés et désormais autosuffisants, en Ouganda, pour distribution dans les camps de transit;
- m) approvisionnement en produits de base pour la production d'aliments composés, comme l'"Akamil" en Haïti, ou l'achat de préparations de production locale comme le "Faffa" en Ethiopie et l'"Unimix" au Kenya, utilisés comme aliments de sevrage et pour l'alimentation de complément ou thérapeutique des enfants. Le PAM est souvent le principal acheteur de ces produits, et soutient ainsi l'industrie locale. Ces projets ont aussi un effet indirect sur l'état nutritionnel des intéressés, grâce à la formation des familles aux bonnes pratiques d'alimentation des



nouveaux-nés;

- n) retrait progressif à mesure que les bénéficiaires retrouvent l'autosuffisance:
 i) passage des distributions générales d'aide alimentaire aux programmes d'alimentation ciblée des groupes vulnérables, y compris les nouveaux arrivés indigents, afin de créer des filets de sécurité sociale (Guinée, Côte d'Ivoire, Libéria, Pakistan); et ii) passage des secours alimentaires à une action classique de développement (Mexique (réfugiés) et Lesotho (sécheresse)).
33. **Perspectives d'autodépendance.** Les perspectives à long terme pour que les populations frappées par une situation d'urgence puissent retrouver un degré acceptable d'autodépendance et de sécurité alimentaire sont déterminées par ce qui suit:
- a) accès aux moyens de production, notamment aux terres agricoles et au marché du travail;
 - b) accès aux réseaux d'aide sociale familiaux et ethniques;
 - c) politique du gouvernement d'accueil en ce qui concerne la mobilité, l'accès à la terre et aux activités génératrices de revenu;
 - d) disponibilité d'intrants non alimentaires pour la génération de revenu, en complément de l'aide alimentaire;
 - e) situation politique, notamment insécurité et présence de mines terrestres;
 - f) perspectives de rapatriement ou d'insertion dans la communauté d'accueil.
34. Des effectifs importants de réfugiés dans plusieurs pays (République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mexique, Pakistan, Ouganda, Zaïre (réfugiés soudanais et ougandais) et Zambie) ont atteint l'autosuffisance alimentaire ou ont trouvé des possibilités d'emploi, ce qui a permis de mettre fin à l'aide alimentaire. Ce résultat est principalement imputable à l'appui qu'ont apporté les gouvernements d'accueil en affectant des terres et en ouvrant l'accès au marché du travail. Lorsque l'afflux de réfugiés s'intensifie, les solutions permettant d'accueillir de gros effectifs s'amenuisent. Pour beaucoup de réfugiés (à Djibouti, en Iran, au Kenya, au Népal, au Rwanda, au Burundi, en Tanzanie et au Zaïre) qui sont installés soit dans des zones de potentiel agricole limité, ou à qui il n'a pas été alloué de terres, ou encore qui n'ont pas d'autre moyen d'intégration locale, le rapatriement est la seule solution durable, mais il peut être rendu difficile par les conditions de sécurité dans le pays d'origine.
35. Les possibilités sont en général meilleures de donner à l'aide alimentaire des applications de développement dans le pays d'origine, dans une situation de réinsertion, que dans un pays d'asile, sauf si le gouvernement hôte pratique une politique libérale vis-à-vis des réfugiés et leur donne accès à la terre.

Facteurs faisant obstacle au travail humanitaire

36. En même temps que l'accroissement du nombre des situations d'urgence liées à des conflits, les mines terrestres, l'insécurité, les détournements de produits et l'absence d'autorité publique effective font obstacle aux secours et au relèvement, et les compliquent.



37. L'un des principaux problèmes que posent les situations d'urgence liées à des conflits tient à la prolifération des mines terrestres, qui continuent de gêner considérablement les opérations de secours et de relèvement conduites par le PAM, même longtemps après que les hostilités aient cessé. Pour acheminer son aide et accomplir ses tâches de suivi, le PAM a dû s'engager dans des activités parfois improvisées de déminage et de sensibilisation au danger, et fournir du matériel, un soutien logistique et des vivres en remplacement de salaire aux équipes locales chargées du déminage. Pour exécuter son programme au Cambodge, le PAM a collaboré avec l'ONG HALO Trust afin de nettoyer le terrain pour la réinstallation de réfugiés et de personnes déplacées, et exécuter des projets VCT de construction de routes et de canaux. Au Mozambique et en Angola, le PAM a ouvert des corridors routiers pour permettre le passage des convois d'aide alimentaire.
38. Le personnel humanitaire international est de plus en plus souvent la cible d'actes d'hostilité. Des agents ont été pris en otages, ou contraints de fuir sous le feu, tant en Somalie que dans le sud du Soudan, tandis que bureaux et résidences ont été attaqués à la grenade au Burundi. La plupart des blessures ou des décès d'agents du PAM en cours de service ont été le fait d'incidents liés à la sécurité. Depuis 1990, six agents du PAM ont été tués par des armes à feu dans des embuscades, ou par des mines terrestres, un agent ayant été tué l'an dernier en Ethiopie. Les agents les plus menacés sont les nationaux, qui sont le plus souvent en première ligne. Le PAM étudie actuellement comment mieux sensibiliser ses agents aux questions de sécurité, et les former à la planification des évacuations, aux exercices et à la diffusion d'informations autour d'eux.
39. Dans certaines situations, des ressources militaires sont nécessaires pour protéger les travailleurs humanitaires, permettre que l'aide humanitaire soit assurée dans des conditions de sécurité, et renforcer la préparation et les interventions en cas d'urgence. Le PAM a participé à des exercices de simulation, par exemple à l'opération Lion Agile en Bosnie, pour planifier et mettre en oeuvre l'aide humanitaire conjointement avec des forces militaires. Ces ateliers ont débouché sur une meilleure compréhension mutuelle entre forces militaires, organismes de secours des Nations Unies et ONG de leurs rôles respectifs et des mécanismes de coordination des secours et de l'action militaire. L'équipe d'intervention logistique renforcée pour les urgences du PAM (ALITE) a établi des liens avec le projet du DAH concernant l'alerte humanitaire rapide, et avec le Département des opérations de maintien de la paix (DPKO) et son centre d'opérations pour les questions d'examen préalable. Pour ses activités de déminage, le PAM sous-traite ou coordonne ses fonctions avec les spécialistes du déminage, par exemple les unités des forces armées locales ou les forces de maintien de la paix des Nations Unies et les équipes nationales de spécialistes du déminage. L'ALITE a assuré officiellement la liaison avec les responsables de l'OTAN chargés de planifier les déplacements, afin de mettre en commun les renseignements relatifs aux convois et aux expéditions lors du déploiement des troupes de cette organisation en Bosnie.



Aspects qualitatifs

40. **Nutrition.** L'objectif nutritionnel classique du PAM est de fournir une ration énergétique et protéique adéquate par le biais d'un assortiment alimentaire de produits de base composé de céréales, de légumes secs et de matières grasses, aliments qui en général ne sont pas riches en micronutriments. Dans les situations d'urgence, la valeur énergétique des vivres demeure la principale préoccupation. En revanche, dans les situations où les bénéficiaires n'ont aucun accès aux vivres en dehors de l'aide alimentaire, des aliments de complément ou des aliments composés et renforcés permettent d'apporter les micronutriments nécessaires. Depuis quelques années, on a réservé une plus grande part aux aliments renforcés dans la ration de base, afin d'améliorer sa qualité. Le PAM a entrepris l'an dernier d'élaborer une politique originale pour l'apport de micronutriments. Une équipe spéciale du PAM étudie actuellement l'efficacité économique et les stratégies d'application d'un renforcement accru de divers produits en micronutriments, afin d'obtenir des effets accrus sur la santé des bénéficiaires.
41. Le PAM observe actuellement la norme de 1 900 kilocalories d'énergie par personne et par jour comme valeur de référence pour les rations d'urgence. En 1995 a été entrepris, dans le cadre des instances internationales qui traitent de nutrition, un examen du bien-fondé d'un chiffre de planification unique. On envisage actuellement une démarche en deux paliers, qui permettrait d'accorder la composition des rations à des situations spécifiques, à savoir: a) une "évaluation" initiale rapide des besoins alimentaires en regard d'un tableau de référence des besoins énergétiques; et b) une évaluation de terrain détaillée permettant d'affiner la première estimation, et tenant compte des caractéristiques démographiques de la population bénéficiaire, y compris du niveau d'activité physique, du climat, de l'accès local aux vivres et des maladies endémiques.
42. Vu qu'elles travaillent à l'échelon de la distribution, les ONG partenaires d'exécution ont généralement des contacts plus étroits avec les bénéficiaires. L'an dernier, des accords officiels ont été conclus entre le PAM et certaines ONG pour assurer que les activités d'aide alimentaire qu'appuie le PAM se fondent sur la participation communautaire, et prennent en compte les aspects sexospécifiques, la santé et la nutrition.
43. **Renforcement des capacités et participation communautaire.** L'efficacité globale et la durabilité de l'assistance humanitaire sont en grande partie déterminées par la mesure dans laquelle celle-ci renforce (ou affaiblit) les capacités et les mécanismes locaux qui permettront de parer aux crises futures. C'est en définitive aux autorités et aux communautés locales qu'il appartient de guider et de faire avancer le relèvement et le développement, et leur responsabilisation est essentielle. Lors de la planification et de l'exécution d'activités de secours et de relèvement, faire appel aux ONG locales et aux experts du pays, et faire participer la communauté bénéficiaire elle-même sont autant de moyens permettant d'atteindre les plus nécessiteux, tout en renforçant les possibilités de passer rapidement à des activités de développement une fois passée la phase aiguë d'urgence.
44. Traditionnellement, le PAM appuie les autorités locales et les ONG par le biais de la formation, de la fourniture de matériel, et en définissant ses projets de manière propre à améliorer les infrastructures et les systèmes de gestion qui interviennent dans le transport, l'entreposage et la manutention des produits alimentaires. En Ethiopie, cette année, le PAM a formé à l'établissement de rapports de distribution les coordinateurs de camps et les coordinateurs régionaux de l'administration éthiopienne des réfugiés et rapatriés. Le PAM renforce aussi les capacités (personnel formé, bases de données, systèmes et



bureaux) dans le domaine de l'alerte rapide grâce à ses activités ACV. En ex-Yougoslavie, des sociétés de camionnage tant bosniaques que croates ont été engagées pour assurer les livraisons d'aide alimentaire dès que les conditions le permettaient, et les fournitures de blé et le matériel du PAM ont contribué à remettre en état des minoteries et des installations de manutention en vrac.

45. Depuis mars 1995, une équipe de cinq experts locaux du PAM travaille à Wolaita (Ethiopie) pour renforcer la capacité des comités locaux de prévention des catastrophes et de gestion des secours en apportant une formation et une assistance technique dans les domaines suivants: a) élaboration de plans de secours et de projets pour la mise en oeuvre rapide d'activités génératrices d'emploi dans l'hypothèse de pénuries alimentaires futures; b) supervision et gestion de projets; c) comptabilité des produits alimentaires et non alimentaires; et d) mise en oeuvre de la méthodologie de planification participative à l'échelon local (PPEL), qui fait participer la communauté à la planification, à l'établissement des priorités et à l'exécution de travaux publics à fort coefficient de main-d'oeuvre, conformément à des normes de travail et à des normes de qualité établies.
46. L'achat local de produits alimentaires à des sources aussi peu classiques que la Somalie encourage la production agricole et le secteur commercial et aide des sociétés qui se relèvent de troubles civils.
47. Les évaluations de la vulnérabilité faites par le PAM ont contribué à définir des interventions visant à améliorer l'accès aux vivres et les mécanismes de survie, tout en préservant les moyens de production cruciaux. Au Malawi, ce type de travail a permis à la mission d'examen préalable PAM/FAO, effectuée en 1995, de cibler l'aide. En collaboration avec le HCR et la communauté des ONG, le PAM a effectué un examen des mécanismes de survie des réfugiés, au Rwanda et dans les autres pays touchés par la crise dans la région, dans l'optique de la programmation du relèvement, notamment pour déterminer la ration alimentaire appropriée et les besoins d'ensemble des réfugiés. Le sorgho a été ajouté à l'assortiment alimentaire servi en Zambie pour encourager son utilisation, car il offre une bonne résistance à la sécheresse, et permet donc de mieux parer à des déficits hydriques futurs.
48. Dans le district de Mutarara, au Mozambique, des groupes communautaires ont déterminé que la pellagre, maladie de carence en micronutriments, constituait un problème bien réel. Cela a conduit le PAM à ajouter de l'arachide à l'assortiment alimentaire. La participation locale à la conception du projet s'est aussi traduite par un élargissement des projets de relèvement des infrastructures appuyés par une rémunération alimentaire du travail, qui intéresseront 20 000 à 25 000 personnes dans l'ensemble du pays. En Afghanistan, les contributions et la participation des bénéficiaires sont des critères préalables à l'approbation des projets. En 1995, de nouveaux efforts ont été faits pour faire participer les communautés à la planification et à la gestion des programmes d'aide alimentaire (Djibouti, Iraq, Népal, opération régionale Libéria, Pakistan, Somalie, Soudan, Swaziland, ex-Yougoslavie et Zambie).
49. Il y a parfois conflit entre la volonté d'une participation communautaire large et les objectifs de ciblage en fonction du sexe. Au Kenya, les systèmes de distribution alimentaire fondés sur les communautés se sont révélés être biaisés et favoriser les chefs de file parmi les réfugiés et autres personnes d'influence dans la communauté. Le PAM et le HCR ont en fin de compte abandonné ce système pour en revenir à un mécanisme centralisé de distribution, les vivres étant distribués sous surveillance aux titulaires de cartes de rationnement dûment inscrits qui sont, le plus souvent, l'aînée des femmes du



ménage ou la femme chef de famille.

50. *Aspects sexospécifiques.* L'expérience acquise par le PAM fait apparaître que remettre l'aide alimentaire aux femmes, en leur qualité de responsables des approvisionnements vivriers et de cuisinières pour l'ensemble du ménage, est probablement la meilleure façon d'assurer que les aliments aillent bien à ceux qui en ont le plus besoin. Selon toute vraisemblance, les femmes utilisent les revenus additionnels plus sûrement que ne le feraient les hommes pour améliorer le régime alimentaire de leur famille. Dans les situations d'urgence, les femmes doivent souvent prendre des décisions en l'absence d'hommes, mais sont néanmoins souvent marginalisées. Les femmes et les enfants comptent pour 70 pour cent dans l'effectif des victimes des conflits armés, et forment le groupe majoritaire des bénéficiaires de l'aide du PAM.
51. La quatrième conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en septembre 1995, a été une occasion de recentrer l'attention du Programme sur les aspects sexospécifiques de l'aide alimentaire. En 1995, le PAM s'est engagé vis-à-vis des femmes dans les situations d'urgence, selon les axes suivants: a) distribution directe aux ménages; b) intéressement des femmes à la planification et à la gestion des secours d'urgence; c) fourniture d'une aide d'urgence répondant aux besoins spécifiques des femmes, à savoir assortie d'articles non alimentaires et de services visant à alléger les tâches comme le concassage et la préparation de farines, la collecte du combustible (fourneaux économes en bois), et la corvée d'eau (fourniture de bidons); enfin d) collecte et analyse de données ventilées par sexe. Les bureaux de pays du PAM ont élaboré des plans de travail pour 1997 visant à donner suite aux nouvelles orientations du PAM en faveur des femmes.
52. Des évaluations sexospécifiques des opérations d'urgence ont été effectuées l'an dernier dans les pays suivants: Zaïre, Mozambique, Malawi, Angola, Pakistan, Afghanistan, Gaza/Rive occidentale, Iraq, Tadjikistan et Azerbaïdjan; par ailleurs, une étude a été réalisée dans le cadre du programme sur les réfugiés à l'Université d'Oxford, laquelle a mis en évidence qu'il était nécessaire d'améliorer les politiques et la pratique.
53. Le PAM a produit une vidéo intitulée "Les femmes mangent les dernières" pour la conférence de Beijing. Ce documentaire illustre le rôle des femmes dans les situations de conflit, où il leur incombe d'assurer la sécurité alimentaire de leur famille, et combien il importe de faire participer les femmes à la distribution et à la gestion des produits d'aide alimentaire pour les aider dans ce rôle. Ce documentaire a été aussi utilisé pour sensibiliser les participants aux formations assurées par le PAM, et dans les réunions avec les ONG partenaires d'exécution.
54. Ces efforts ont suscité une vigilance accrue vis-à-vis des questions sexospécifiques, et des résultats concrets se dessinent d'ores et déjà. Les missions de définition d'opérations d'urgence à Gaza, au Malawi, et dans la région de l'Afghanistan comptaient un sociologue spécialisé. Les plans de projet pour les opérations intéressant l'Angola, le Cambodge, et les régions de l'Afghanistan et du Libéria se sont notamment fondés sur une analyse des aspects sexospécifiques et prévoyaient une formation spécifique du personnel. La nouvelle phase de l'opération d'urgence en Iraq a été planifiée et mise en oeuvre en coordination avec la Fédération des femmes iraqiennes pour toucher les femmes chefs de famille démunies. En ex-Yougoslavie, le PAM a élaboré des stratégies visant à faire participer plus étroitement les femmes aux efforts de secours alimentaires à l'échelon local. On recueille actuellement des données sur les bénéficiaires, ventilées par sexe, en Iraq, au Kenya et au Malawi, notamment pour déterminer la part de ressources qui revient à chaque groupe, et leur participation aux mécanismes de livraison et de distribution.



55. D'autres projets ont revêtu une dimension sexospécifique en 1995, comme suit:
- a) Des femmes ont participé, en tant que travailleuses et agents d'encadrement, à des projets vivres-contre-travail au Lesotho, et ont été membres des comités d'administration des banques de riz au Laos. Au Mozambique, le PAM a fixé un objectif minimal de 30 pour cent pour la participation des femmes aux projets vivres-contre-travail. Près de 90 pour cent des participants aux projets de ce type dans le cadre de l'opération consécutive à la sécheresse au Swaziland ont été des femmes. A Meheba, en Zambie, des femmes réfugiées ont été élues à la moitié des postes de responsabilité pour la distribution et la gestion des vivres dans le camp.
 - b) A Kaboul (Afghanistan) l'esprit d'entreprise des veuves a été stimulé par le lancement de projets de boulangerie et par la formation professionnelle.
 - c) Parmi les réfugiés somalis à Djibouti, les collations scolaires incitent les parents à permettre à leurs enfants, et surtout aux filles, d'aller à l'école. Quelque 20 pour cent des élèves sont des filles, ce qui représente déjà un progrès considérable.
 - d) Au Kenya, dans les camps de réfugiés, des rations alimentaires générales sont distribuées sous supervision étroite aux unités familiales, par le biais d'un système centralisé; dans la plupart des cas, c'est l'aînée des femmes du ménage qui vient prendre les vivres.
 - e) Au Mozambique, on dialogue régulièrement avec les partenaires d'exécution pour accroître la participation des femmes à la gestion des distributions d'aide alimentaire, et les accords officiels ont été amendés pour prévoir ce changement. Du sel iodé et des arachides ont été ajoutés à l'assortiment alimentaire pour régler les problèmes de santé qui touchent particulièrement les femmes (carence en iode et pellagre). Les rations sont enregistrées sous le nom des femmes dans les ménages polygames.
 - f) Le produit de la vente de sacs et d'emballages vides a été réinvesti dans des activités communautaires, de formation, et de génération de revenu (couture et tricot) pour les femmes bhoutanaises réfugiées au Népal.
 - g) Lorsque, pour des motifs culturels et structurels, les rations alimentaires sont remises à l'homme chef de famille, comme chez les Touaregs au Burkina Faso, on veille tout particulièrement au suivi afin d'assurer que les vivres parviennent bien aux femmes et aux enfants.
56. **Environnement.** Lorsque se produisent des situations d'urgence dans des pays comme le Malawi, la Tanzanie ou le Pakistan, les énormes concentrations humaines dans les camps provoquent une dégradation des terres, la contamination de l'eau et le déboisement, ce qui met en péril la sécurité alimentaire à long terme des personnes déplacées et des communautés d'accueil. La concurrence vis-à-vis des ressources peut parfois donner lieu à des conflits avec la population hôte.
57. Le problème du combustible se pose parfois de façon aiguë. Les réfugiés à Bukavu et à Goma (Zaire), comme ailleurs, en sont réduits à se procurer du bois par tous les moyens, y compris dans les réserves naturelles. A mesure que le bois de feu et l'eau potable (que les femmes doivent se procurer) se raréfient, la qualité de l'alimentation se



dégrade et la charge des travaux ménagers s'alourdit. Les femmes doivent aller plus loin, ont moins de temps pour cuisiner, et le combustible manque pour cuire convenablement les aliments.

58. Le HCR comme le PAM mettent l'accent sur les mesures d'économie de combustible. Il serait nécessaire que les donateurs mettent davantage de financements à leur disposition à cet effet. Au Malawi, le PAM s'efforce d'acheter des haricots exigeant une cuisson moins longue que les variétés classiques, et enseigne aux femmes des techniques de préparation (trempage par exemple) permettant d'économiser l'eau et le bois de feu. Lorsque les ressources le permettent, des fourneaux économes en bois sont distribués ou construits, et l'on fournit des céréales déjà moulues, ce qui économise du temps et du travail pour leur préparation et leur cuisson. Au Kenya, on envisage de distribuer à chaque ménage de réfugiés un matériel simple (mortier et pilon de pierre traditionnels) pour la préparation des aliments. En effet la durée de conservation des produits alimentaires et leur valeur nutritionnelle sont bien meilleures si la mouture ne se fait que juste avant la consommation. Quelque 1 500 fourneaux solaires sont déjà en service au camp de Kakuma, qui accueille des réfugiés soudanais et éthiopiens au Kenya.
59. Des activités vivres-contre-travail sont mises en oeuvre pour assurer la conservation des sols, avec par exemple la plantation d'arbres et la confection de banquettes, et corriger les dommages infligés à l'environnement par les réfugiés en Mauritanie, au Pakistan et au Kenya.

Transport et logistique

60. Pour être de mieux en mieux capable de livrer, rapidement et à bon compte, des quantités massives d'aide alimentaire dans le monde entier, souvent dans des conditions difficiles et dangereuses, le PAM s'est doté d'une capacité de transport et de logistique impressionnante, et il exerce un rôle non négligeable dans le domaine des services d'experts et de l'aide aux gouvernements et à ses partenaires d'exécution. En 1995, une baisse générale des tonnages disponibles a permis de regrouper des opérations de livraison, d'améliorer les aspects qualitatifs des systèmes d'acheminement de produits, et la logistique a pu mieux répondre aux besoins grâce à une meilleure préparation.
61. En 1995, le PAM a pris diverses mesures visant à renforcer l'efficacité et à réduire le coût des opérations logistiques, comme suit:
- a) la poursuite des efforts visant à regrouper les expéditions a permis d'économiser trois millions de dollars;
 - b) la négociation du transport des produits alimentaires sur la base franco à bord plutôt que sur la base coût et fret a permis d'économiser 1,7 million de dollars de coûts de transport océanique;
 - c) l'organisation du transport et de la logistique dans une perspective régionale, comme cela a été le cas dans les opérations Rwanda/Burundi et Libéria, a donné la souplesse nécessaire et a permis de diriger les ressources vers un pays ou un autre. Cette possibilité s'est révélée particulièrement précieuse lorsque les itinéraires traditionnels les plus directs étaient difficilement utilisables;
 - d) les capacités de livraison ont été accrues par plusieurs projets d'amélioration et de remise en état, notamment:



- i) dans la région Rwanda/Burundi, le PAM a investi environ six millions de dollars dans la remise en état des réseaux ferroviaires et routiers et dans l'amélioration des installations portuaires, de transbordement et d'entreposage. De nouveaux moyens d'accès ont permis de réduire le coût du transport routier entre Kampala et Goma de près de 13 dollars la tonne, et ont favorisé de nouvelles activités commerciales, engendrant des avantages économiques additionnels tant pour l'Ouganda que pour le Zaïre;
- ii) la remise en état et notamment le déminage des principaux couloirs routiers en Angola ont permis de réduire les volumes transportés au prix fort par voie aérienne de 70 à 30 pour cent au cours de l'année;
- iii) la prise en charge des opérations de transport de vivres au départ du port, au Yémen, a permis d'économiser plus de 23 dollars par tonne;
- iv) l'appui fourni à l'Unité consultative de logistique pour le Caucase, qui coordonne les expéditions d'aide humanitaire, et l'investissement de cinq millions de dollars dans des projets d'amélioration des installations portuaires et du réseau ferroviaire reliant les ports de Poti et de Batumi, en Géorgie, sur la Mer Noire, à l'Azerbaïdjan et à l'Arménie ont permis d'améliorer le système de livraison de produits alimentaires qui dessert la région. Le Directeur exécutif du PAM était présent à l'inauguration du pont de Natanebi, reconstruit grâce à des contributions du PAM et des gouvernements de la Géorgie, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan. Ce projet est un symbole de collaboration régionale, du renforcement de la confiance mutuelle et de l'auto-assistance.

62. Au cours de l'année, le PAM a exploité en moyenne 18 aéronefs, dans 13 pays, tant pour livrer des vivres aux populations bénéficiaires accessibles par voie aérienne exclusivement que pour transporter des passagers. Au total, 73 500 tonnes de vivres et d'articles non alimentaires ont été aéroportées (transport classique ou largage) principalement aux victimes des conflits en Angola et au Soudan. Ce chiffre est en net recul par rapport aux 130 000 tonnes livrées ainsi en 1994, principalement grâce à la reprise des transports terrestres en Angola avec le retour d'une paix et d'une sécurité relatives. Plus de 45 000 transports de personnes, principalement d'agents d'aide humanitaire, ont été assurés par le PAM, souvent dans des conditions difficiles du fait de la médiocrité des infrastructures et de l'insécurité. Des aéronefs du PAM ont aussi été utilisés pour effectuer plus de 50 évacuations d'urgence de personnels des Nations Unies ou d'ONG dont la vie était menacée (urgences médicales ou dégradation des conditions de sécurité).

63. La nouvelle unité ALITE a été constituée cette année pour travailler sur les aspects opérationnels et organisationnels de la préparation logistique et des moyens d'intervention en situation d'urgence. Cette unité est chargée d'évaluer les capacités logistiques et d'établir des plans d'urgence et des mécanismes facilitant l'accès aux moyens logistiques (par exemple organisation d'équipes de réserve et d'ensembles de services), d'assurer la liaison avec les homologues militaires ou chargés du maintien de la paix, de monter les opérations logistiques spéciales, et de mettre en place des moyens de télécommunications pour faciliter la gestion logistique des opérations.



COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE

64. Le PAM a continué de coordonner étroitement ses activités avec celles de ses partenaires des Nations Unies et des ONG pour s'acquitter de ses missions en ce qui concerne l'évaluation des besoins d'aide alimentaire, les appels de ressources, la coordination des opérations d'aide alimentaire et l'amélioration de la politique générale et de la pratique de l'aide humanitaire internationale en général.

ONG

65. La collaboration entre le PAM et les ONG s'est poursuivie dans le secteur des opérations de secours d'urgence, dans lesquelles les ONG jouent le rôle de partenaires d'exécution pour la distribution et le suivi des secours alimentaires du PAM. L'année 1995 s'est caractérisée par une intensification des relations avec les ONG, et des mémorandums d'accord ont été établis et signés pour délimiter le champ de responsabilité de chacun des partenaires. En novembre 1995, le PAM a tenu sa première consultation avec 15 ONG partenaires de ses opérations et a ainsi engagé un dialogue officiel et suivi sur les questions de politique générale. Les débats se sont axés sur la distribution de l'aide alimentaire, la sécurité du personnel et les méthodes d'évaluation.

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence

66. Par sa résolution E/1995/L.62 du 27 juillet 1995, l'ECOSOC a reconnu qu'il était nécessaire d'examiner et de renforcer encore les capacités du système des Nations Unies dans le domaine de l'aide humanitaire. Le PAM établit des rapports qu'il soumettra au Conseil d'administration en 1996 sur son rôle et ses responsabilités opérationnelles, ainsi que sur les moyens opérationnels et financiers dont il dispose pour s'acquitter de cette mission et pour coordonner son action avec celle des autres organes des Nations Unies.



HCR

67. Le HCR est le principal partenaire du PAM dans les opérations intéressant les réfugiés, les rapatriés et, dans certains cas, les personnes déplacées. Des consultations régulières entre le PAM et le HCR ont continué de renforcer les dispositions communes de travail établies par le mémorandum d'accord signé en 1994, et ont conduit à améliorer les principes de toutes les opérations conjointes. De ce fait, une version révisée du mémorandum d'accord devrait être signée en 1996. Les améliorations notables obtenues en 1995 sont notamment le transfert au PAM de la gestion des points de livraison avancés (où la responsabilité des vivres est transférée au HCR) et l'effort accru de distribution des vivres aux femmes, en particulier dans le cas des ménages ayant une femme à leur tête. Le PAM a effectué des évaluations conjointes, depuis le siège et en mission sur le terrain, avec le HCR (et souvent avec la participation de donateurs et d'ONG) dans les pays suivants: Pakistan, Népal, République centrafricaine, Bénin/Ghana, Mauritanie, Iran, Côte d'Ivoire/Guinée, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zaïre et Kenya. En octobre 1995, les deux organismes ont eu une réunion à Nairobi pour faire le point de l'opération régionale Rwanda/Burundi et examiner les plans pour 1996, sur la base d'une évaluation locale de la situation nutritionnelle et socio-économique des réfugiés, et des perspectives de rapatriement. Le PAM a pris part à des ateliers sur la distribution et le suivi de l'aide alimentaire, l'inscription des bénéficiaires, et l'alimentation et la nutrition afin de revoir la répartition des tâches entre le HCR, le PAM et les ONG, et d'élaborer une terminologie et une approche communes.

FAO

68. Le PAM collabore avec la FAO dans les domaines touchant à l'agriculture et à la nutrition. En 1995, le PAM et la FAO ont effectué des missions conjointes d'évaluation dans des zones frappées par la sécheresse, dans les pays ou régions ci-après: Lesotho, Swaziland, Zambie, Zimbabwe, Malawi, Mozambique, Angola, Ethiopie, Erythrée, Soudan, Iraq, Caucase, République populaire démocratique de Corée, Burundi, Rwanda, Cambodge et Laos. Le PAM a apporté à la FAO une contribution de fond en l'espèce de ses directives pour les missions d'évaluation intégrée, que la FAO a désormais adoptées. La FAO a fourni un appui technique aux missions d'examen préalable et de planification des activités de relèvement. Les deux organisations ont effectué en commun une étude des groupes vulnérables au Rwanda. Le PAM échange régulièrement des informations avec le SMIAR de la FAO, et notamment des cartes numériques et des fichiers de données, dans le contexte de l'ACV et de la sécurité alimentaire.

UNICEF

69. La collaboration sur le terrain s'est poursuivie avec l'UNICEF, dans le cadre des programmes d'alimentation de complément s'intégrant dans les opérations d'urgence, pour gérer les secours génériques apportés au titre de l'opération Ligne de vie pour le Soudan. Au Soudan, le PAM a transporté sur ses chalands l'équipe médicale de l'UNICEF chargée d'une campagne de vaccination, de soins de santé primaires et d'enquêtes nutritionnelles jusqu'à 25 localités inaccessibles par d'autres moyens. Pour accroître encore cette collaboration, des négociations se poursuivent en vue d'un mémorandum d'accord à conclure entre les deux organismes.



DHA

70. Le PAM a continué de participer activement à tous les travaux de programmation d'urgence coordonnés par le DAH, et notamment au mécanisme d'appels unifiés et au Comité permanent interorganisations et à son groupe de travail, qui examine les questions de politique et les programmes d'urgence. En 1995, le PAM a pris part à plusieurs missions interorganisations parrainées par le DAH, et participe à plusieurs des initiatives conduites par le Département, notamment à la Décennie internationale pour la réduction des effets des catastrophes naturelles, et à des formations conjointes interorganisations.

Comité international de la Croix Rouge (CICR)

71. En septembre 1995, le Directeur exécutif du PAM et le Président du CICR se sont rencontrés pour examiner l'évolution des relations entre le PAM et le CICR, et renforcer les dispositifs communs de collaboration. Soucieux du statut spécial de stricte neutralité du CICR, le PAM et le Comité ont recherché les moyens de compléter mutuellement leur programme dans des régions comme celles du Rwanda et de l'Afghanistan.
72. Le Directeur exécutif a pris part au Sommet humanitaire de Madrid, où se sont réunis les principaux organismes humanitaires et d'importants donateurs, manifestation organisée par le Bureau des affaires humanitaires de la Communauté européenne le 14 décembre 1995, afin de mettre les questions humanitaires mieux en vue pour les décideurs internationaux. Ce sommet a culminé avec la signature de la Déclaration de Madrid, qui met en lumière 11 points de la plus haute importance pour les responsables politiques et les représentants d'organisations.
73. Pour améliorer la communication avec ses partenaires d'exécution, les donateurs, les administrations locales et les communautés, le PAM, souvent avec l'appui des autorités locales, participe à la publication de bulletins d'information, comme par exemple les "Nouvelles de l'aide alimentaire" au Malawi.

EVALUATION

74. Le PAM a achevé l'évaluation d'opérations d'urgence au Myanmar/Bangladesh, au Mozambique et en Afghanistan, en cherchant tout particulièrement à déterminer comment orienter les activités d'urgence du PAM pour servir des objectifs à plus long terme de relèvement et de développement. Des évaluations sont en cours dans les régions du Rwanda/Burundi et du Libéria.
75. Les résultats obtenus jusqu'ici indiquent que la démarche appliquée par le PAM dans les situations d'urgence est appropriée, que les opérations sont exécutées de manière professionnelle, et que les objectifs sont efficacement atteints, quoiqu'ils ne soient pas toujours définis de façon assez précise. L'effort de transition des secours aux activités de développement ont livré plusieurs enseignements, à savoir:
- a) réponse aux besoins de la population d'accueil: dès le début des opérations d'aide aux réfugiés, il convient d'explorer les possibilités, pour le PAM et le HCR, de faire participer la population d'accueil aux activités de développement, et d'envisager de définir un sous-élément distinct d'activités de développement à son



intention;

- b) formation professionnelle et linguistique en vue de l'intégration: dès le début des opérations, il convient de prévoir des formations linguistiques et professionnelles pour faciliter la réinsertion future des réfugiés;
- c) renforcement des moyens d'intervention d'urgence: une institution nationale devrait être désignée et formée pour intervenir dans les situations d'urgence futures;
- d) achats locaux et régionaux: dans toutes les opérations d'urgence, il conviendrait d'explorer systématiquement les possibilités d'achat local ou régional de produits alimentaires, en assurant un suivi attentif pour éviter qu'une hausse des prix ou une pénurie de produits vivriers de base ne résulte d'achats trop massifs.

Enseignements de l'évaluation conjointe de l'aide d'urgence au Rwanda

76. Les observations de l'évaluation multidonateurs de l'opération d'urgence entreprise en 1994 au Rwanda - le plus ambitieux des examens jamais faits de la planification et de l'exécution d'une opération de secours d'aussi grande ampleur - ont livré des enseignements importants pour le PAM et pour la communauté internationale des bailleurs d'aide humanitaire, qui permettront d'améliorer les principes généraux et la pratique dans l'avenir, et de reconstruire les sociétés après les crises.

77. Bons résultats obtenus par le PAM:

- a) Le système d'acheminement de l'aide alimentaire, essentiellement administré par le PAM, a permis de disposer sur place, rapidement et dans des quantités impressionnantes, des vivres qui ont sauvé de nombreuses vies et atténué les souffrances d'un grand nombre. Cela en soi a été une réussite appréciable, vu l'effectif des personnes dans le besoin et la difficulté des conditions locales.
- b) Le PAM a innové avec succès sur le plan logistique, par exemple lorsqu'il a ouvert, en cinq jours seulement, des couloirs routiers pour atteindre Goma après l'afflux massif de personnes déplacées en juillet 1994, ce qui a permis de faire des économies appréciables sur le transport.
- c) Le PAM a été l'un des rares organismes à avoir ciblé son aide sur les groupes vulnérables, au nombre desquels les ménages ayant une femme à leur tête.

78. Enseignements tirés par le PAM:

- a) Les systèmes d'alerte rapide et les évaluations de la vulnérabilité pourraient utilement incorporer des indicateurs politiques et militaires de risque de conflit.
- b) La distribution directe des rations d'aide alimentaire aux ménages devrait être la solution prioritaire pour éviter les détournements qui peuvent résulter des distributions indirectes quand les chefs, dans les camps, sont corrompus.
- c) Les effets qu'ont des concentrations massives de réfugiés sur l'environnement, sur les biens et sur les moyens d'existence des populations hôtes doivent être atténués



en définissant des rations alimentaires qui réduisent au minimum les besoins en combustible (par exemple céréales pré-moulues) ou en fournissant du matériel et des récipients pour moudre et faire tremper les denrées et accélérer leur cuisson.

- d) Les mécanismes de communication doivent être renforcés pour mieux tenir compte des vues des bénéficiaires dans la conception et l'exécution des programmes. Les évaluations préalables des besoins d'aide alimentaire doivent être faites assez tôt pour assurer que les rations alimentaires seront acceptables pour les bénéficiaires visés.
- e) Des ressources adéquates doivent être affectées à la préparation aux catastrophes, y compris la planification d'urgence, l'évaluation des besoins et des capacités, et aux investissements qui évitent les goulets d'étranglement logistique.
- f) La coordination des responsabilités entre les principaux organismes des Nations Unies en ce qui concerne l'approvisionnement et la distribution des vivres doit être améliorée. Une ventilation plus efficace des tâches, toutes les responsabilités se rapportant aux produits alimentaires, au transport et à la logistique étant regroupées sous l'autorité du PAM, devrait être étudiée.

79. Conclusions générales:

- a) Le système de secours d'urgence a bien fonctionné. Le courage et la détermination manifestés par les agents des Nations Unies et des ONG dans des situations extrêmement difficiles et souvent dangereuses, et la rapidité avec laquelle l'eau, les soins médicaux et les vivres ont été rendus disponibles sont dignes d'éloges.
- b) La principale leçon que l'on doit tirer de la crise au Rwanda est que l'action humanitaire a ses limites dans les situations d'urgence complexes. Les principales défaillances ont été d'ordre politique, à savoir que l'on n'a pas anticipé pour empêcher que s'étende le conflit qui a engendré la situation d'urgence, on n'a pas établi un espace humanitaire sûr pour y mener les opérations de secours, ni édifié une solution durable par les moyens du maintien de la paix et de la diplomatie. Il faut donc savoir trouver la volonté politique de financer les mesures de prévention et de préparation avant que les crises n'éclatent, et le relèvement par la suite.

RESSOURCES

80. Le PAM réunit les ressources nécessaires pour acheter et livrer ses produits alimentaires, et couvrir les coûts connexes de logistique et de suivi par la combinaison de donations, en espèces et en nature, mobilisées par des appels et d'autres sollicitations de contributions. Fin 1995, la situation des financements des différentes catégories mis à la disposition du PAM s'établissait comme indiqué ci-après.



Réserve alimentaire internationale d'urgence (IEFR)

81. Le niveau atteint en 1995 par la RAIU s'est établi au quatrième rang dans les annales, après 1992 (1,37 million de tonnes), 1993 (1,19 million de tonnes) et 1994 (1,13 million de tonnes). Vingt donateurs ont apporté 1,2 million de tonnes de produits alimentaires, d'une valeur de 542,4 millions de dollars, se ventilant comme suit: 166 millions de dollars de produits alimentaires en nature (31 pour cent), 111 millions de dollars (20 pour cent), en espèces pour achat de produits alimentaires, et 266 millions de dollars (49 pour cent) en espèces pour couvrir les coûts de transport, de logistique et d'appui. Dans le volume total, les céréales ont compté pour 79 pour cent, et les produits non céréaliers (légumes secs, huile végétale, aliments composés, sucre et sel) pour 21 pour cent.
82. L'opération d'urgence régionale Rwanda/Burundi a continué de dominer les activités de mobilisation de ressources au titre de la RAIU au cours de l'année visée. Quelque 35 pour cent du total des ressources de la RAIU ont été dirigés vers cette opération, qui a absorbé mensuellement plus de 45 000 tonnes de produits. Par ailleurs, 25 pour cent des ressources de la RAIU sont allés aux opérations d'urgence en ex-Yougoslavie et en Angola, qui, en volume, ont pris, respectivement, les deuxième et troisième places après l'opération régionale Rwanda/Burundi.

Compte d'intervention immédiate (CII)

83. En 1995, 10 donateurs ont apporté 17,7 millions de dollars au CII. Dans cette période, 16 millions de dollars ont été utilisés pour acheter et livrer plus de 29 000 tonnes de produits alimentaires d'urgence à des opérations auxquelles concourait le PAM dans les pays ou régions ci-après: Soudan, région Rwanda/Burundi, Ghana, Ouganda, Viet Nam, Algérie, Népal, Ethiopie, Burkina Faso, Gaza/Rive occidentale et Mozambique. Sur ce total, 11,8 millions de dollars ont effectivement été dépensés, le solde ayant été imputé à des fonds alimentés, à titre renouvelable, par des donateurs.
84. Les disponibilités renouvelables en espèces que le CII donne au PAM permettent à celui-ci de lancer sans attendre des achats locaux ou régionaux dans la phase initiale critique des situations d'urgence, en attendant confirmation de fonds par les donateurs en réponse aux appels. Le CII s'est aussi révélé très utile pour faciliter la réaction du PAM aux urgences "masquées", de moindre ampleur et qui retiennent moins l'attention des médias, mais qui n'en sont pas moins douloureuses pour les victimes. Le CPA, à sa quarantième session, avait souscrit à la recommandation du groupe de travail officiel sur la dotation en ressources et le financement à long terme de porter l'objectif annuel du CII de 30 millions à 35 millions de dollars pour accroître encore la capacité d'intervention rapide du PAM.



Ressources ordinaires affectées aux projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés (IPR)

85. Treize donateurs ont apporté 548 726 tonnes de produits alimentaires, d'une valeur de 229,6 millions de dollars, au titre des ressources ordinaires affectées aux IPR. Ce total se ventile comme suit: 61,8 millions de dollars (27 pour cent) de produits alimentaires en nature, 69,7 millions de dollars (30 pour cent) en espèces affectés à l'achat de produits alimentaires, et 98 millions de dollars (43 pour cent) en espèces pour couvrir les coûts de transport, de logistique et d'appui. Le tonnage ainsi réuni est inférieur au volume obtenu en 1994, à savoir 788 155 tonnes, pour les motifs suivants: a) l'élément IPR a reçu des contributions d'un plus petit nombre de donateurs que l'année précédente; et b) en 1995, les marchés des produits alimentaires, et notamment céréaliers, ont souffert de cours extrêmement élevés et de tendances haussières, ce qui a limité les quantités de produits que le Programme a pu se procurer avec les fonds disponibles. Sur le tonnage total obtenu, les produits céréaliers et non céréaliers ont compté respectivement pour 88 et 12 pour cent.
86. Dans l'ensemble, les opérations prolongées du PAM ont été bien dotées en ressources en 1995, mais les opérations de grande ampleur, par exemple au Libéria, en Afghanistan, en Ethiopie et en Ouganda, ont enregistré certains déficits. (Ensemble, ces quatre opérations ont absorbé environ 65 pour cent du tonnage total affecté aux IPR). Toutefois vers la fin de l'année, quelques donateurs ont apporté des contributions additionnelles se montant au total à 8,3 millions de dollars, ce qui a permis au programme de rétablir des approvisionnements adéquats pour ces opérations.
87. En 1995, les contributions en espèces faites au titre du suivi et de la logistique des IPR (dépenses opérationnelles de terrain, par exemple véhicules, personnel, suivi et articles non alimentaires) ont continué d'être nettement inférieures aux besoins. Des opérations telles celles qui intéressent l'Afghanistan, l'Ethiopie et l'Ouganda ont enregistré des déficits de 25, 19 et 23 pour cent, respectivement, en regard du coût total du suivi et de l'élément logistique.

Opérations d'urgence spéciales (OUS)

88. Dix-neuf donateurs ont apporté 73,7 millions de dollars en espèces au titre des besoins non alimentaires pour les opérations d'urgence du PAM, par exemple pour les opérations aéroportées et autres interventions logistiques spéciales, réparation d'ouvrages d'infrastructure, dépenses de personnel, matériel et autres articles non alimentaires essentiels, suivi, administration de la filière des produits alimentaires, et projet ACV.



Insuffisance chronique des contributions anticipées et non liées

89. Comme les années précédentes, la majeure partie des ressources a été apportée par les donateurs en réponse à des appels spécifiques, quand et comme les besoins s'en faisaient sentir. En 1995, seulement 140 000 tonnes de produits alimentaires, soit moins de 12 pour cent du total, ont été mises à la disposition de la RAIU par avance et sans affectation préalable. De même, deux donateurs seulement ont apporté par avance des contributions, s'élevant à environ huit millions de dollars, au titre de l'élément IPR. Comme noté dans les rapports antérieurs à l'organe directeur du PAM, l'insuffisance des fonds apportés par avance et sans affectation préalable limite les possibilités de procéder plus rapidement à des achats locaux ou régionaux, majore les coûts et allonge les délais de livraison de vivres aux personnes dans le besoin.

Avance du Fonds central renouvelable d'urgence (CERF) du DAH

90. Le PAM a continué de bénéficier du CERF, en tant que source de financement immédiat, pour acheter des vivres et les transporter avant que les contributions de donateurs ne deviennent disponibles. En 1995, le PAM a emprunté cinq millions de dollars au CERF pour son opération d'urgence au Rwanda. Cette avance a été remboursée.



ANNEXE I

RECAPITULATIF, OPERATIONS D'URGENCE APPROUVEES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 1995

No.	Pays, cote et type de situation d'urgence	Nombre de bénéficiaires prévus	Durée prévue (jours)	Date	Engagement total (tonnes)	Coût total des produits alimentaires	a) Coûts liés au transport* dont: b) TIEM	Coût total pour le PAM
				a) demande b) approbation c) signature LDA d) première distribution			(en milliers de dollars)	
1	ANGOLA 5298 (Elarg.2) Personnes déplacées et victimes de la guerre	1 345 000	240	a) 29.06.95 b) 28.07.95 c) n.d. d) n.d.	53 530	15 717,2	a) b) 15 604,7 11 241,3	31 321,9
2	ANGOLA 5698 Démobilisation des soldats	255 000	150	a) 29.06.95; b) 11.08.95; c) n.d. d) n.d.	15 762	3 718,3	a) b) 4 820,9 3 310,0	8 539,2
3	ARMENIE 5301 (Elarg.1) Personnes déplacées et groupes vulnérables	350 000	365	a) 01.04.94 b) 03.02.95 c) n.d. d) 03.02.95	29 458	9 097,6	a) b) 7 352,1 883,7	16 449,7
4	AZERBAIDJAN 5302 (Elarg.1) Personnes déplacées et groupes vulnérables	447 000	365	a) 01.04.94; b) 03.02.95; c) n.d. d) 03.02.95;	37 777	11 493,8	a) b) 9 733,0 1 133,3	21 226,8
5	ERYTHREE 5726 Rapatriés	100 000	365	a) 01.10.95 b) 20.12.95 c) n.d. d) n.d.	21 899	5 925,8	a) b) 3 223,6 1 401,5	9 149,4
6	ETHIOPIE 5635 Mauvaises récoltes	700 000	365	a) 03.02.95; b) 12.05.95; c) 12.07.95; d) 04.08.95;	67 200	12 058,5	a) b) 13 689,0 3 830,4	25 747,5
7	GAZA/RIVE OCCIDENTALE 5585 Relèvement après-guerre	35 750	180	a) 17.11.94 b) 20.03.95 c) n.d. d) n.d.	1 835	537,9	a) b) 363,7 118,3	901,6

Suite ...



RECAPITULATIF, OPERATIONS D'URGENCE APPROUVEES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 1995

N o.	Pays, cote et type de situation d'urgence	Nombre de bénéficiaires prévus	Durée prévue (jours)	Date a) demande b) approbation c) signature LDA d) première distribution	Engagement total (tonnes)	Coût total des produits alimentaires	a) Coûts liés au transport* dont: b) TIEM		Coût total pour le PAM
							(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	
8	GHANA 5245 (Elarg.3) Réfugiés togolais	91 000	180	a) 27.06.95 b) 28.07.95 c) n.d. d) n.d.	4 505	1 602,2	a) 263,1 b) 184,7	1 865,3	
9	GHANA 5452 (Elarg.1) Personnes déplacées	180 000	210	a) 23.01.95 b) 21.03.95 c) 21.04.95 d) 01.04.95	9 450	2 685,7	a) 508,6 b) 387,5	3 194,3	
10	IRAQ 5311 (Elarg.3) Personnes démunies et vulnérables, réfugiés	1 021 000	180	a) 17.02.95 b) 31.03.95 c) n.d. d) 31.03.95	63 073	18 745,5	a) 5 696,0 b) 443,5	24 441,5	
11	IRAQ 5311 (Elarg.4) Personnes vulnérables	2 151 000	90	a) 15.09.95 b) 21.12.95 c) n.d. d) n.d.	121 159	43 594,8	a) 18 142,6 b) 1 551,2	61 737,4	
12	COREE (République populaire démocratique de) 5710 Inondations	500 000	90	a) 28.08.95 b) 06.10.95 c) 09.11.95 d) 01.12.95	20 925	6 648,8	a) 2 200,1 b) -	8 848,9	
13	LAOS 5725 Inondations	150 000	180	a) 07.11.95 b) 13.12.95 c) 11.01.96 d) 01.03.96	10 800	3 780,0	a) 830,4 b) 669,6	4 610,4	
14	LESOTHO 5640 Sécheresse en Afrique australe	185 000	180	a) 15.04.95 b) 30.04.95 c) 24.08.95 d) 01.09.95	13 000	1 890,0	a) 2 033,8 b) 390,0	3 923,8	

Suite/.



RECAPITULATIF, OPERATIONS D'URGENCE APPROUVEES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 1995

No.	Pays, cote et type de situation d'urgence	Nombre de bénéficiaires prévus	Durée prévue (jours)	Date				Engagement total (tonnes)	Coût total des produits alimentaires	a) Coûts liés au transport* dont: b) TIEM	Coût total pour le PAM
				a) demande	b) approbation	c) signature LDA	d) première distribution				
								(en milliers de dollars)			
15	MALAWI 5639 Sécheresse en Afrique australe	370 000	180	a)	15.04.95		28 095	4 246,7	a)	4 838,9	9 085,6
				b)	30.04.95				b)	618,1	
				c)	08.11.95						
				d)	10.11.95						
16	MOZAMBIQUE 5638 Sécheresse en Afrique australe	300 000	365	a)	15.04.95		55 345	7 925,7	a)	9 175,6	17 101,3
				b)	30.04.95				b)	6 087,9	
				c)	06.07.95						
				d)	01.07.95						
17	PHILIPPINES 5622 Victimes de catastrophes naturelles	100 000	60	a)	10.01.95		2 580	804,0	a)	115,8	919,8
				b)	06.02.95				b)	-	
				c)	28.02.95						
				d)	06.08.95						
18	FEDERATION DE RUSSIE 5665 Personnes déplacées	220 000	150	a)	16.12.94		6 272	1 983,5	a)	2 122,2	4 105,7
				b)	08.05.95				b)	188,2	
				c)	n.d.						
				d)	08.05.95						
19	RWANDA 5624 Opération régionale Rwanda/Burundi	2 995 650	365	a)	15.01.95		502 089	113 688,9	a)	168 661,5	282 350,4
				b)	10.03.95				b)	23 173,4	
				c)	10.07.95						
				d)	01.04.95						
20	SWAZILAND 5671 Sécheresse en Afrique australe	90 000	240	a)	28.04.95		15 888	2 372,4	a)	2 716,0	5 088,4
				b)	07.06.95				b)	349,5	
				c)	10.08.95						
				d)	01.11.95						
21	VIET NAM 5669 Réfugiés vietnamiens en provenance du Cambodge	10 000	270	a)	24.03.95		1 445	377,3	a)	18,1	395,4
				b)	30.05.95				b)	-	
				c)	07.07.95						
				d)	01.10.95						

Suite .../..



RECAPITULATIF, OPERATIONS D'URGENCE APPROUVEES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 1995

No.	Pays, cote et type de situation d'urgence	Nombre de bénéficiaires prévus	Durée prévue (jours)	Date		Engagement total (tonnes)	Coût total des produits alimentaires	a) Coûts liés au transport* dont: b) TIEM		Coût total pour le PAM
				a) demande b) approbation c) signature LDA d) première distribution						
22	Ex-Yougoslavie 5142 (Elarg.3) Réfugiés, personnes déplacées et touchées par la guerre	2 109 500	180	a)	31.05.95	142 099	58 604,8	a)	28 681,6	87 286,4
				b)	03.08.95			b)	8 810,1	
				c)	n.a.					
				d)	03.08.95					
23	ZAMBIE 5637 Sécheresse en Afrique australe	370 000	180	a)	15.04.95	45 000	7 950,0	a)	11 501,3	19 451,3
				b)	30.04.95			b)	4 500,0	
				c)	15.06.95					
				d)	01.07.95					
Total		13 054 900				1 269 186	335 449,4	a) b)	312 292,6 69 272,2	647 742,0
Total estimatif des dépenses au titre des opérations approuvées au 31 décembre 1995								647 742,0 dollars		
Total des augmentations budgétaires au titre des opérations approuvées au 1er janvier 1995								17 450,1 dollars		
Total des engagements au titre des opérations d'urgence au 31 décembre 1995								665 192,1 dollars		

* Le total des coûts liés au transport peut inclure des coûts de transport international, assurance, surveillance, et dans certains cas une subvention applicable aux coûts de transport intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM).

**RECAPITULATIF, INTERVENTIONS PROLONGEES EN FAVEUR DE REFUGIES ET DE PERSONNES DEPLACEES
APPROUVEES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 1995**

No.	Pays, cote IPR/IPPD et titre	Nombre de bénéficiaires prévus	Durée prévue (jours)	Date a) demande b) approbation c) signature LDA	Engagement total (tonnes)	Coût total des produits alimentaires	a) Coûts liés au transport* dont: b) TIEM		Coût total pour le PAM
							(en milliers de dollars)		
1	AFGHANISTAN 5086 (Elarg.3) Relèvement	1 600 000	365	a) 09.05.95 b) 17.11.95 c) n.d.	180 000	40 885,0	a) 33 972,3 b) 9 000,0	74 857,3	
2	ALGERIE 4155 (Elarg.5) Réfugiés du Sahara occidental	80 000	365	a) 20.12.94 b) 01.03.95 c) n.d.	10 220	2 688,9	a) 2 045,1 b) 1 293,2	4 734,0	
3	ANGOLA 5602 Victimes de conflits	1 300 000	540	a) 29.06.95 b) 17.11.95 c) n.d.	90 720	23 561,5	a) 25 673,0 b) 17 690,4	49 234,5	
4	BURKINA FASO 5702 Réfugiés touaregs	33 000	365	a) 12.07.95 b) 25.09.95 c) n.d.	6 084	1 745,1	a) 932,8 b) 322,5	2 677,9	
5	CAMBODGE 5483 (Elarg.1) Relèvement	190 000	180	a) 01.02.95 b) 17.07.95 c) 10.09.95	9 500	2 850,0	a) 1 319,1 b) 674,5	4 169,1	
6	CAMBODGE 5483 (Elarg.2) Relèvement	1 600 000	365	a) 17.06.95 b) 17.11.95 c) n.d.	32 900	14 792,5	a) 4 629,0 b) 1 480,5	19 421,5	
7	DJIBOUTI 4960 (Elarg.1) Réfugiés éthiopiens et somalis	30 000	365	a) n.d. b) 26.01.95 c) 25.07.95	4 272	1 578,8	a) 1 133,0 b) 286,2	2 711,8	

Suite ...



**RECAPITULATIF, INTERVENTIONS PROLONGEES EN FAVEUR DE REFUGIES ET DE PERSONNES DEPLACEES
APPROUVEES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 1995**

No.	Pays, cote IPR/IPPD et titre	Nombre de bénéficiaires prévus	Durée prévue (jours)	Date			Engagement total (tonnes)	Coût total des produits alimentaires	a) Coûts liés au transport* dont: b) TIEM		Coût total pour le PAM
				a) demande	b) approbation	c) signature LDA			(en milliers de dollars)		
9	IRAN 4258 (Elarg.6) Réfugiés afghans	522 000	365	a) 16.07.95 b) 17.11.95 c) n.d.		923	300,9	a) 316,4 b) -		617,3	
10	KENYA 4961 (Elarg.2) Réfugiés somalis, éthiopiens et soudanais	230 000	540	a) 26.01.95 b) 26.05.95 c) 21.07.95		61 717	16 454,7	a) 14 447,1 b) 8 640,4		30 901,8	
11	LIBERIA 4604 (Elarg.4) Opération régionale	2 585 000	365	a) n.d. b) 26.05.95 c) n.d.		212 616	55 710,6	a) 41 861,3 b) 19 348,1		97 571,9	
12	MAURITANIE 5413 (Elarg.1) Réfugiés maliens	80 000	300	a) 29.11.94 b) 26.01.95 c) n.d.		11 388	3 495,0	a) 2 726,2 b) 1 992,9		6 221,2	
13	NEPAL 5324 (Elarg.1) Réfugiés bhoutanais	90 000	730	a) 20.04.95 b) 17.11.95 c) 11.12.95		40 323	12 920,2	a) 3 467,4 b) 403,2		16 387,6	
14	PAKISTAN 4256 (Elarg.6) Réfugiés afghans	337 386	365	a) 09.05.95 b) 17.11.95 c) n.d.		12 500	4 325,0	a) 808,0 b) -		5 133,0	

Suite ...

**RECAPITULATIF, INTERVENTIONS PROLONGEES EN FAVEUR DE REFUGIES ET DE PERSONNES DEPLACEES
APPROUVEES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 1995**

No.	Pays, cote IPR/IPPD et titre	Nombre de bénéficiaires prévus	Durée prévue (jours)	Date			Engagement total (tonnes)	Coût total des produits alimentaires	a) Coûts liés au transport* dont: b) TIEM		Coût total pour le PAM
				a) demande	b) approbation	c) signature LDA			(en milliers de dollars)		
15	SENEGAL 4271 (Elarg.3) Réfugiés mauritaniens	50 000	365	a) 19.10.94 b) 13.01.95 c) n.d.		9 705	1 988,2	a) 1 548,1 b) 873,4		3 536,3	
16	SRI LANKA 5346 (Elarg.2) Personnes déplacées	55 000	365	a) 19.06.95 b) 17.07.95 c) 15.08.95		9 436	2 798,7	a) 460,0 b) -		3 258,7	
17	SOUDAN 4168 (Elarg.4) Réfugiés éthiopiens et érythréens	200 000	540	a) 09.12.94 b) 17.11.95 c) n.d.		45 941	11 118,1	a) 8 132,7 b) 3 124,0		19 250,8	
18	UGANDA 5623 Réfugiés soudanais, zairois et rwandais	320 000	540	a) 15.10.94 b) 26.05.95 c) n.d.		97 120	20 013,3	a) 17 684,0 b) 9 809,1		37 697,3	
19	ZAMBIE 5428 (Elarg.1) Réfugiés de l'Angola et du Zaïre	12 500	365	a) 27.01.95 b) 10.05.95 c) n.d.		1 728	348,6	a) 292,0 b) 155,5		640,6	
	Total	9 544 736				951 234	239 077,9	a) 186 251,8 b) 81 371,7		425 329,7	
	Augmentations budgétaires au titre d'IPR/IPPD approuvées avant le 1er janvier 1995					51 335				18 622,3	
	Total général					1 002 569				443 952,0	

* Le total des coûts liés au transport peut inclure des coûts de transport interne, assurance, surveillance, et dans certains cas une subvention applicable aux coûts de transport intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM), ainsi que des coûts de suivi et de logistique.



ANNEXE II

LIVRAISONS DU PAM AU TITRE DES OPERATIONS D'URGENCE ET DES INTERVENTIONS PROLONGEES EN 1995 (TONNES)

30 000 à 290 000
20 000 à 30 000
10 000 à 20 000
0 à 10 000

Les frontières et les noms indiqués sur la carte ci-dessus n'impliquent aucune reconnaissance ou acceptation officielle de la part de l'ONU.

@ @

29/08/00 4:34A8/P8